

Conseil d'établissement : ÉCOLE L'ÉTINCELLE / TROIS-SAISONS

Centre de services scolaire des Découvreurs



Procès-verbal

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MARDI 20 FÉVRIER 2024

À 19H00 HEURES

LOCAL DE MUSIQUE DE L'ÉTINCELLE

Étaient présents :

Jean-Nicolas Audet, parent
Geneviève Charest, parent
Fannie Pedneault, parent
Caroline Gignac, enseignante
Geneviève Marcotte, enseignante
Stéphanie Normand, enseignante
Marjorie Arcand, personnel de soutien
Noémie Samson, parent substitut
Christine Roy, parent substitut

Étaient absentes :

Dominique Martel, enseignante
Steve Fortier, parent
Reine Victoire Kamyap, parent
Francis Mathieu-Grenier, parent
Lucie Robitaille, parent

Étaient également présentes :

Isabelle Doré, directrice
Maude Lortie, directrice adjointe
Chantale Ross, secrétaire

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 4.1 Ouverture de la réunion
- 4.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024
- 4.4 Rapports et documentation transmise :
 - 4.4.1 Direction de l'école
 - 4.4.2 Présidente
 - 4.4.3 Représentant au comité de parents
 - 4.4.4 Service de garde

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

4.5 [Formation](#)

- Capsule à visionner avant la séance : Plan de lutte contre la violence et l'intimidation,
Frais scolaires
- Lecture des fiches 6-8-17A-17B

- 4.6 Règles régissant les contributions exigées aux parents pour 2024-2025
- 4.7 Passerelle
- 4.8 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Points faisant l'objet d'une information

- 4.9 Questions des membres et du public
- 4.10 Autres sujets
- 4.11 Levée de l'assemblée

Geneviève Charest
Présidente

Isabelle Doré
Directrice

4.1 Ouverture de la réunion

QUORUM

4.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Charest fait la lecture de l'ordre du jour.

<u>C.E.003-23-24-29</u>	<i>Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyée par Mme Noémie Samson, d'adopter l'ordre du jour. – Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	--

4.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024

Corrections à apporter

- Ajouter le nom de Mme Noémie Samson comme personne présente lors de cette réunion.

Suivis :

- Le dépliant du projet éducatif est prêt, il sera distribué sous peu.
- Point 3.4.1 plan de rattrapage : le montant pour notre école sera de 56 000\$
- Point 3.6 grille-matières : une présentation du programme d'anglais-intensif pour les parents des élèves de 5^e année sera envoyée sous peu.

<u>C.E.003- 23-24-30</u>	<i>Il est proposé par Mme Caroline Gignac, appuyée par Mme Marjorie Arcand, d'adopter le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024 tel que modifié. – Adopté à l'unanimité</i>
--------------------------	--

4.4 Rapports et documentation transmise :

4.4.1 Direction de l'école

Mme Doré mentionne que la période d'admission et d'inscription pour 24-25 se déroule du 20 au 29 février. Les parents qui ont un enfant fréquentant le css peuvent procéder à la réinscription en ligne. Le 21-22 février sont des journées réservées pour le préscolaire.

Le 28 février prochain, nous soulignerons la journée de l'inclusion, du respect de la diversité. Tous sont invités à s'habiller en rose.

Le 1^{er} mars, l'école organise comme à chaque année une journée du Carnaval. La météo est à surveiller, l'activité sera remise le 29 février si la température n'est pas au rendez-vous.

Le bulletin de la 2^e étape sera accessible dans Mozaïk le 28 février pour les élèves de la 1^{re} à la 5^e année. Il y aura rencontre de parents pour certains élèves seulement le 11 mars lors de la journée pédagogique.

Des travaux de réfection de plancher seront effectués à L'Étincelle pendant la semaine de relâche. D'autres travaux sont également prévus à l'été dont des travaux de peinture.

4.4.2 Présidente

La présidente a reçu un dépliant promotionnel d'un studio de photographe et s'enquiert auprès des membres à savoir s'ils souhaitent reconduire avec Photo Repensée ou regarder d'autres fournisseurs possibles. Les membres sont d'avis qu'ils sont satisfaits du fournisseur actuel et souhaitent le conserver pour l'an prochain.

La présidente a également reçu une lettre de la Fédération des comités de parents précisant que du 27 mai au 2 juin se déroulera la semaine d'appréciation de l'implication parentale à l'école. Elle invite les membres du personnel qui voudraient le faire à souligner cette semaine.

4.4.3 Représentant au comité de parents

M. Steve Fortier est absent, donc Mme Charest enverra un résumé dans les prochains jours s'il y a des informations importantes à savoir.

4.4.4 Service de garde

Aucune information à transmettre.

4.5 Formation CE : Capsule à visionner avant la séance : Lutte contre la violence et l'intimidation, frais scolaires. Lecture des fiches 6-8-17A-17B

Aucune question des membres concernant la lecture des fiches.

4.6 Règles régissant les contributions exigées aux parents pour 2024-2025

Mme Doré informe les membres des éléments qui se retrouvent dans le document des frais qui peuvent être demandés aux parents (listes scolaires, sorties éducatives, reprographie, etc.). Elle explique que cette année, certaines mesures ministérielles n'ont pas été reconduites de sorte que l'école a disposé d'un montant moindre pour organiser la tenue de certaines sorties ou activités. Il est donc proposé d'augmenter la contribution des parents pour les sorties et activités scolaires, soit de passer de 20\$ à 30\$ et de s'ajuster pour les familles qui rencontrent des difficultés financières.

<u>C.E.003- 23-24-31</u>	<i>Il est proposé par Mme Fannie Pedneault, appuyée par Mme Geneviève Marcotte, d'approuver les règles 2024-2025 régissant les contributions exigées aux parents et l'augmentation du montant pour les sorties scolaires– Approuvé à l'unanimité.</i>
--------------------------	---

4.7 Passerelle

Rien à ajouter.

4.8 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Mme Doré explique aux membres que la nouvelle loi en lien avec le protecteur national de l'élève a nécessité pour chaque école d'ajouter un volet pour prévenir les violences à caractère sexuelles et que nous attendions le nouveau gabarit pour le présenter aux membres du CE et aux parents.

Mme Maude Lortie, directrice adjointe, présente les grandes lignes du document complet. Elle présente et explique l'analyse de la situation effectuée, les objectifs poursuivis et les moyens mis en place à l'école pour prévenir et contrer la violence et l'intimidation.

Elle présente également un dépliant résumé du document original qui sera distribué à l'ensemble des parents de l'école.

<u>C.E.003-23-24-32</u>	<i>Il est proposé par Mme Christine Roy appuyée par Mme Caroline Gignac, d'approuver le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. – Approuvé à l'unanimité.</i>
-------------------------	---

4.9 Questions des membres et du public

4.10 Autres sujets

4.11 Levée de l'assemblée

<u>C.E.003-23-24-33</u>	<i>L'assemblée se termine à 20h30. Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyée par Mme Noémie Samson de lever l'assemblée– Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	--

Geneviève Charest
Présidente

Isabelle Doré
Directrice